



Ministère délégué à la Pédagogie

La Ministre déléguée

Paris, le 13 MAI 2013

Monsieur le Président,

Je souhaite attirer votre attention sur les difficultés de réception de la bande FM – et en particulier Radio France - autour de la Porte de Bagnolet auxquelles sont confrontés 200 000 d'habitants de l'Est parisien.

Depuis plus de dix ans, ces difficultés sont portées par une association, « Les Sans Radio de l'Est Parisien ». Une expertise a démontrée que ces perturbations sont dues aux deux antennes de radiodiffusion situées sur les Tours Mercuriales et indique que l'arrêt des émissions inférieures à 99,5 MHz permettrait une meilleure réception dans la zone considérée.

La cour d'Appel de Paris leur a donné raison en 2007 et a reconnu la mauvaise réception sur la zone. L'expert judiciaire qu'elle a désigné a confirmé ces constats, dessinant une zone de 1,8 km autour des Mercuriales, et évaluant à 40 000 le nombre de foyers concernés. Il a clairement attribué la responsabilité de ces nuisances aux émetteurs situés sur ces tours.

La cour de cassation a rejeté en 2009 le pourvoi formé par TDF contre l'association. Depuis cette date, rien n'a été fait pour que cesse le trouble reconnu.

Je vous remercie du bienveillant intérêt que vous porterez à ce dossier et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sincères salutations.


George PAU-LANGEVIN

Monsieur Olivier SCHRAMECK
Président du C.S.A.
39/43, quai André Citroën
75015 Paris